

## Jeu-concours « Une soirée à l'orchestre »

### Règlement officiel

**Aucune obligation d'achat pour pouvoir participer ou gagner.**

**Nul là où c'est interdit.**

**1) Description :** Le concours *Une soirée à l'orchestre* (« **Promotion** ») est une promotion par tirage au sort. Les chances de gagner dépendent du nombre total d'inscriptions admissibles reçues pendant la période de promotion. La promotion est administrée par Idea Rebel Interactive Inc. (l'« **Organisateur** »).

**2) Éligibilité :** La promotion est ouverte aux personnes domiciliées en France (Métropolitaine) âgées de dix-huit (18) ans ou plus à la date d'envoi de l'inscription au concours (chacun, un « **participant** »).

Les employés, dirigeants, administrateurs, agents et représentants de l'Organisateur Brooklyn Nets, LLC (« le **Commanditaire** »), de la National Basketball Association (« la **NBA** ») et de ses équipes membres, de NBA Properties, Inc., et de NBA Media Ventures, LLC (collectivement, les « **Entités NBA** »), et de chacune de leurs sociétés mères, filiales, sociétés affiliées, dirigeants, gouverneurs, propriétaires, distributeurs, détaillants, agents, agences de publicité/promotion respectifs (ci-après collectivement, « **Parties exonérées** »), et les membres de la famille immédiate de chacun de ces individus (mère, père, sœur, frère, enfant, mari, femme et leurs conjoints respectifs, quel que soit leur lieu de résidence) et les personnes vivant sous le même toit, qu'elles soient apparentées ou non, ne sont pas autorisés à participer à la promotion ou à recevoir un prix.

**3) Période de promotion :** La promotion débute à 10h00:00 CET le 26 décembre 2024 et se termine à 23h59:00 CET le 3 janvier 2024 (« **période de promotion** »). Les inscriptions et les participations doivent être soumises pendant la période de promotion.

**4) Pour participer :** Pendant la période de promotion, rendez-vous sur le site <https://www.brooklynnetsinparis.com/> (« **site web** ») et cliquez sur les bannières, boutons et/ou liens pour accéder à la page d'inscription à la promotion (l'« **inscription à la promotion** »). Pour s'inscrire, remplir et envoyer le formulaire d'inscription à la promotion en suivant les instructions fournies. En outre, il peut vous être demandé si vous souhaitez recevoir des e-mails promotionnels de la part de Brooklyn Nets. Le fait d'accepter de recevoir des e-mails promotionnels est facultatif et n'est pas nécessaire pour participer à cette promotion. Cela n'aura pas d'incidence sur vos chances de gagner.

**Le nombre de formulaires d'inscription à la promotion est limité à un (1) par personne et par adresse électronique pour toute la durée de la période de promotion. Les formulaires d'inscription supplémentaires ou les bulletins de participation reçus d'une telle personne ou d'une telle adresse électronique après réception du bulletin de participation de cette personne ou de cette adresse électronique seront annulés.** L'utilisation de scripts, de macros ou de tout autre dispositif visant à automatiser ou à détourner le processus d'enregistrement est interdite et toutes les inscriptions de ce type seront annulées. Les candidatures incomplètes ne seront pas acceptées et seront automatiquement disqualifiées. Les candidatures présentées au nom d'une autre personne ne seront pas acceptées et les candidatures conjointes ne sont pas autorisées.

L'inscription et la participation à la promotion sont gratuites.

**5) Prix :** Il y aura un (1) gagnant (le « **gagnant** ») de la promotion. Le prix se compose des éléments suivants, d'une valeur globale approximative de 1.000,00 euros (collectivement, le « **prix** ») :

- Deux (2) billets VIP pour le concert de Notorious B.I.G. Le 10 janvier 2024 au Théâtre du Châtelet à Paris, France (l'« **Orchestre** »)
- Deux (2) billets aller-retour pour un voyage en train depuis la station de train la plus proche du domicile du gagnant en France jusqu'à l'une des gares suivantes à Paris : Gare du Nord, Gare de l'Est, Gare d'Austerlitz, Gare de Bercy, Gare de Lyon, Gare Montparnasse, Gare Saint-Lazare
- Une (1) chambre d'hôtel pour un (1) séjour pour deux (2) invités dans un hôtel 3-4 étoiles à Paris le 10 janvier 2024. Hôtel et chambre choisis par le Commanditaire à sa seule discrétion

Le gagnant peut désigner un (1) ami ou un membre de sa famille pour l'accompagner (l'« invité »).

Tous les autres coûts et dépenses liés à l'acceptation et à l'utilisation du prix non spécifiés dans le présent document comme étant attribués relèvent de la seule responsabilité du gagnant.

Le gagnant et l'invité doivent tous deux être âgés d'au moins 18 ans, sauf si l'invité est l'enfant ou une autre personne dont le gagnant a la responsabilité parentale ou est le tuteur légal.

Si le gagnant ou l'invité n'est pas en mesure d'accepter le prix ou n'est pas en mesure de voyager ou de participer à une partie du prix pour quelque raison que ce soit, le gagnant en question renoncera au prix dans son intégralité et, si le temps le permet, le prix sera attribué à un autre gagnant qui sera sélectionné au hasard parmi tous les autres participants éligibles. Le Commanditaire se réserve le droit de reporter ou de remplacer le prix par un ou des articles / activités de valeur comparable ou supérieure, comme déterminé uniquement par le Commanditaire, et aucun prix de compensation supplémentaire, aucune somme d'argent ou aucune autre alternative ne sera attribué au gagnant dans un tel cas.

Si l'Orchestre est annulé ou reporté pour quelque raison que ce soit, le Commanditaire reprogrammera ou remplacera ce(s) prix par un (des) article(s) / activité(s) de valeur comparable ou supérieure, tel que déterminé uniquement par le Commanditaire, et aucun prix de compensation supplémentaire, argent ou autre alternative ne sera attribué au gagnant dans un tel cas.

Le gagnant et l'invité doivent se conformer à toutes les règles et à tous les règlements du lieu de l'Orchestre. Le non-respect de cette obligation peut entraîner la perte du prix. L'emplacement exact des sièges et des tickets sur le Lieu de l'Orchestre sera déterminé par le Commanditaire à sa seule discrétion. Le prix n'est ni négociable, ni transférable.

**6) Détermination du gagnant :** Le 4 janvier 2024, vers 01h00 CET (la « **Date du tirage au sort** »), un (1) gagnant potentiel du prix sera sélectionné par tirage au sort parmi toutes les inscriptions admissibles reçues conformément au présent règlement (tel que déterminé par le Commanditaire à sa seule discrétion) (le « **gagnant** »). Les chances de gagner dépendent du nombre total d'inscriptions admissibles reçues par le Commanditaire pendant la période de promotion.

**7) Notification du gagnant :** Le gagnant sera informé le ou vers le 4 janvier 2024 par courriel à l'adresse électronique fournie lors de la procédure d'inscription. Les participants sont seuls responsables de la vérification de leur boîte mail pour savoir s'ils sont le gagnant.

**Pour réclamer le prix, le gagnant doit suivre et compléter les instructions figurant dans l'e-mail de notification du gain dans les vingt-quatre (24) heures suivant l'envoi de l'e-mail de notification au gagnant.** Si le gagnant ne réclame pas le prix dans ce délai, sa réclamation sera automatiquement retirée et le Commanditaire réattribuera le prix à un autre gagnant sélectionné par tirage au sort conformément au présent règlement officiel.

Si le prix n'a pas été réclamé au 9 janvier 2024 à 12h00 CET, le Commanditaire se réserve le droit d'annuler l'attribution du prix non réclamé.

Le Commanditaire n'accepte aucune responsabilité si le gagnant n'est pas en mesure de réclamer le prix.

Le gagnant potentiel (le cas échéant) devra signer et renvoyer une déclaration sous serment d'éligibilité, une décharge de responsabilité et tout autre document requis par le Commanditaire dans un délai d'un (1) jour à compter de la date de réception des documents. L'invité (ou le gagnant si l'invité est l'enfant ou l'autorité légale du gagnant) doit également signer et renvoyer une déclaration d'éligibilité sous serment, une décharge de responsabilité et tout autre document requis par le Commanditaire dans un délai d'un (1) jour à compter de la date de réception des documents.

Si l'e-mail notifiant le gagnant est retourné comme non distribuable, ou si un gagnant potentiel ne respecte pas le présent règlement officiel, ce gagnant potentiel sera disqualifié et, si le temps le permet, le Commanditaire réattribuera le prix applicable à un autre gagnant sélectionné conformément au présent règlement officiel (s'il y en a un).

Le prix sera attribué à la personne nommée sur le formulaire d'inscription à la promotion applicable, qu'elle soit ou non le titulaire autorisé du compte de l'adresse électronique à partir de laquelle ledit formulaire d'inscription à la promotion a été soumis (sous réserve de vérification de l'éligibilité et du respect des conditions du présent règlement officiel).

**8) Divers :** En participant à la promotion, chaque participant accepte et convient d'accepter et d'être lié par le présent règlement officiel et par les décisions du Commanditaire, qui sont définitives et contraignantes à tous égards.

Le transfert, la cession, le remboursement en espèces ou la substitution du prix (ou d'une partie de celui-ci) ne sont pas autorisés.

Les parties exonérées et leurs sociétés mères, affiliées et filiales ainsi que leurs agences de publicité et de promotion ne sont pas responsables des inscriptions, enregistrements, noms d'utilisateur, soumissions de l'équipe NBA (y compris, mais sans s'y limiter, les prédictions, sélections ou révisions) perdus, incomplets, inexacts, déformés, tardifs, retardés, non livrés ou mal adressés ; du vol, de la destruction, de l'accès non autorisé ou de l'altération de l'équipe NBA ; des pannes ou dysfonctionnements des téléphones / appareils mobiles (y compris les téléphones / combinés sans fil ou d'autres appareils sans fil) ; l'interruption ou l'indisponibilité du réseau, du serveur, du fournisseur d'accès à Internet (FAI) ou d'autres connexions ; toute erreur, omission, interruption, défaut ou retard dans toute transmission ou communication ; l'encombrement d'Internet ou tout problème technique, y compris, mais sans s'y limiter, toute blessure ou tout dommage à l'ordinateur ou à l'appareil mobile du participant ou de toute autre personne lié à ou résultant de la participation à cette promotion ; les erreurs d'impression dans toute publicité ou autre matériel lié à la promotion ; l'annulation, la suspension ou la préemption des matchs de la NBA, la tabulation des scores ou les erreurs de synchronisation.

En s'inscrivant, chaque participant accepte que les parties exonérées n'aient aucune responsabilité et soient déchargées par le participant de toute réclamation, action, responsabilité, perte, blessure ou dommage (x) sur des biens personnels ou réels, dus en tout ou en partie, directement ou indirectement, en raison de l'acceptation, de la possession, de l'utilisation ou de la mauvaise utilisation de tout prix, de toute autre activité liée au prix et de tout voyage ou activité liée au voyage ou de la participation à cette promotion, et (y) de toutes les taxes et autres frais applicables aux prix reçus par le gagnant et l'invité. Rien dans le présent règlement officiel n'exclut la responsabilité des parties exonérées en cas de décès ou de préjudice corporel causé par leur négligence ou pour toute autre question pour laquelle la responsabilité ne peut être limitée en vertu de la loi.

Les parties déchargées se réservent le droit, à leur seule discrétion, de : 1) disqualifier toute personne (et annuler ses points) qui altère le processus de soumission, le fonctionnement de la promotion ou tout autre élément de cette promotion, ou qui enfreint de toute autre manière le présent règlement officiel ; et 2) modifier dans la mesure minimale nécessaire, suspendre ou mettre fin à cette promotion (ou à toute partie de celle-ci) en cas de virus, de bogues, d'intervention humaine non autorisée ou d'autres causes, y compris, mais sans s'y limiter, la guerre, les grèves et / ou les catastrophes naturelles, qui corrompent ou compromettent l'administration, la sécurité, l'impartialité ou le bon déroulement de la présente promotion. Les parties exonérées se réservent le droit d'interrompre ou de modifier la promotion à tout moment pendant la période de promotion si des événements indépendants de leur volonté compromettent l'équité ou l'intégrité de la promotion.

L'Organisateur et/ou le Commanditaire se réservent le droit de modifier ces règles à des fins de clarification sans que cela n'affecte matériellement le règlement officiel de la promotion. Il s'agit d'une promotion destinée à sensibiliser les consommateurs aux services des parties exonérées et à susciter leur intérêt.

Si la promotion est contestée par une autorité juridique ou de réglementation, les parties exonérées se réservent le droit d'interrompre ou de modifier la promotion. Dans ce cas, le Commanditaire n'a aucune responsabilité envers les participants qui sont disqualifiés en raison d'une telle action. En cas d'ambiguïté ou d'erreur dans le présent règlement officiel, les parties exonérées se réservent le droit de modifier le présent règlement officiel à des fins de clarification ou de correction d'une telle ambiguïté ou erreur sans que cela n'affecte matériellement le règlement officiel de la promotion.

**9) Limitation de la responsabilité et exclusion des garanties :** EN AUCUN CAS LES PARTIES EXONÉRÉES OU LEURS DIRIGEANTS, ADMINISTRATEURS, EMPLOYÉS, REPRÉSENTANTS ET AGENTS RESPECTIFS NE SERONT RESPONSABLES DE DOMMAGES OU DE PERTES DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, DE DOMMAGES DIRECTS, INDIRECTS, FORTUITS OU CONSÉCUTIFS RÉSULTANT DE VOTRE ACCÈS ET DE VOTRE UTILISATION DU PRIX ET/OU DE LA PROMOTION, DU TÉLÉCHARGEMENT ET/OU DE L'IMPRESSION DE MATÉRIEL TÉLÉCHARGÉ À PARTIR DE LA PROMOTION. EN AUCUN CAS LA RESPONSABILITÉ TOTALE DES PARTIES EXONÉRÉES À VOTRE ÉGARD POUR TOUS LES DOMMAGES, PERTES OU CAUSES D'ACTION N'EXCÈDERA 100 DOLLARS. SANS LIMITER LA PORTÉE DE CE QUI PRÉCÈDE, TOUT CE QUI FIGURE DANS LA PROMOTION Y COMPRIS LE PRIX, EST FOURNI « EN L'ÉTAT » SANS GARANTIE D'AUCUNE SORTE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, LES GARANTIES IMPLICITES QUANT À LA QUALITÉ MARCHANDE, D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER OU D'ABSENCE DE CONTREFAÇON. CERTAINES JURIDICTIONS PEUVENT NE PAS AUTORISER LA LIMITATION OU L'EXCLUSION DE LA RESPONSABILITÉ POUR LES DOMMAGES ACCESSOIRES OU INDIRECTS OU L'EXCLUSION DES GARANTIES IMPLICITES, DE SORTE QUE CERTAINES DES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS SUSMENTIONNÉES PEUVENT NE PAS S'APPLIQUER À VOUS. VÉRIFIEZ LES LOIS LOCALES POUR TOUTE RESTRICTION OU LIMITATION CONCERNANT CES LIMITATIONS OU EXCLUSIONS.

**10) Vie privée :** Les informations soumises par le participant seront sujettes aux politiques de confidentialité du Commanditaire et de l'Organisateur. Le Commanditaire et l'Organisateur collectent les données personnelles des participants lorsqu'ils participent à la promotion. Les données personnelles collectées depuis le site web sont soumises à la politique de confidentialité du Commanditaire située à <https://www.bseglobal.net/pdf/BSE-Privacy-Policy-2023.pdf> et à la politique de confidentialité de l'Organisateur située à <https://www.idearebel.com/privacy-policy> et seront traitées conformément à ces politiques et seront sujettes à tous les choix spécifiques en matière de confidentialité communiqués au Commanditaire. En s'inscrivant au concours, le participant reconnaît qu'il a lu et accepté les politiques de confidentialité et qu'il consent à la collecte, à l'utilisation et à la divulgation de ses informations personnelles conformément aux politiques. En

s'inscrivant au concours, le participant accepte également que s'il est sélectionné comme gagnant, il soit lié par les conditions générales du Commanditaire.

Les questions supplémentaires concernant cette politique de confidentialité peuvent être envoyées à l'adresse suivante :

- En nous écrivant à Brooklyn Nets, LLC, 168 39<sup>th</sup> Street, 7<sup>th</sup> Floor, Brooklyn, NY, 11232.
- En envoyant un e-mail à [privacy@bseglobal.net](mailto:privacy@bseglobal.net); ou
- En nous appelant au 888 -845-3162

Les données personnelles peuvent également être transmises à des tiers dans le seul but de gérer la promotion et de remettre le prix.

**11)** Le présent règlement officiel est régi par le droit français. Les tribunaux français sont exclusivement compétents pour connaître de tout litige ou de toute réclamation en rapport avec la promotion ou le présent règlement officiel.

**12)** La promotion et les conditions générales contenues dans le présent règlement officiel sont soumises à l'ensemble des règles, règlements, résolutions et accords de la National Basketball Association (« **NBA** »), tels qu'ils peuvent être modifiés ou amendés de temps à autre.

**13) Commanditaire :** Brooklyn Nets, LLC, 168 39<sup>th</sup> Street, 7<sup>th</sup> Floor, Brooklyn, NY, 11232.

**Organisateur :** Idea Rebel Interactive Inc., 501 - 1489 Marine Drive, West Vancouver, BC Canada V7T 1B8.